



Communiqué de presse

SafeTIC annonce un accord de principe sur la restructuration de sa dette court terme

Aix-en-Provence, le 14 décembre 2010 :

SafeTIC (FR001000016 - ALEGR), un des leaders européens des technologies innovantes pour la protection des accès, des biens et des personnes, annonce avoir obtenu un accord de principe de ses partenaires bancaires sur la restructuration de sa dette bancaire afin d'allonger la maturité de celle-ci.

Les Comités de crédit des banques du Groupe ont approuvé la consolidation de la totalité de ses dettes à court terme et moyen long terme¹ en un prêt à moyen terme amortissable de 18,3 M€ (le « **Prêt Moyen Terme** »).

Les principales caractéristiques du Prêt Moyen Terme seront les suivantes :

- un taux d'intérêt d'Euribor 3 mois + 3%, payable trimestriellement à compter du 20 mars 2011, la dernière échéance devant intervenir le 20 décembre 2014 ;
- un amortissement du capital en 6 échéances semestrielles du 20 juin 2012 au 20 décembre 2014 comme suit :

Echéance	Date	Montant
1	20 juin 2012	500.000 €
2	20 décembre 2012	2.500.000 €
3	20 juin 2013	3.825.000 €
4	20 décembre 2013	3.825.000 €
5	20 juin 2014	3.825.000 €
6	20 décembre 2014	3.825.000 €
	Total	18.300.000 €

- en cas d'excédent de résultat courant avant impôt, diminué du montant des investissements nets, SafeTIC s'engagera à procéder à des remboursements anticipés. Ce mécanisme s'appliquera pour la première fois sur la base des comptes audités de l'exercice clos au 31 décembre 2011, pour un paiement au plus tard le 30 juin 2012 et, postérieurement, sur une base semestrielle. S'agissant de l'application du mécanisme sur la base des comptes au 31 décembre 2011, le montant de la trésorerie, après remboursement anticipé, devra au minimum être égal à 1,5 M€.

A cet égard, SafeTIC rappelle que les prévisions pour les exercices 2010 et 2011 sont les suivantes :

- 2010 : un chiffre d'affaires de 115 M€ (+33%) et un résultat courant avant impôt de plus de 3 M€ ; et
- 2011 : un chiffre d'affaires de 160 M€ (+39%) et un résultat courant avant impôt de 15 M€.

¹ 16,1 M€ de dette court terme au niveau de SafeTIC, 1,3 M€ de dette court terme au niveau d'EDEN et 0,9 M€ de dette moyen long terme au niveau de SafeTIC.

Sur la base de ces prévisions, SafeTIC devrait rembourser de manière anticipée, au plus tard, le 30 juin 2012, un montant d'environ 4,7 M€.

Les montants qui seront versés par SafeTIC en cas d'application de ce mécanisme seront indiqués dans la communication financière périodique et/ou permanente de SafeTIC.

- le remboursement de la créance en compte courant d'actionnaire de Monsieur Patrick Fornas dans les livres de la société SafeTIC (soit 500.000 euros) sera subordonné au remboursement de l'intégralité des sommes dues au titre du Prêt Moyen Terme ;
- les partenaires bancaires de SafeTIC bénéficieront d'une cession à titre de garantie de créances commerciales détenues par SafeTIC (cette garantie prendrait effet à la date d'entrée en vigueur du protocole d'accord et jouerait jusqu'à la mise en place effective de la garantie OSEO) et d'un nantissement sur fonds de commerce (jusqu'au remboursement de l'intégralité des sommes dues) ;
- SafeTIC s'engagera à souscrire une couverture de taux à hauteur de 60 % des sommes dues au titre du Prêt Moyen Terme ;
- SafeTIC s'engagera à limiter le montant de ses investissements annuels à 1 M€, hors fonds de garantie et hors dépenses de recherche et développement ;
- l'accord comprendra des cas usuels de remboursement anticipé.

Le Prêt Moyen Terme fera l'objet d'un protocole d'accord dont la signature devrait intervenir dans les prochaines semaines. Ce protocole d'accord sera soumis au constat du Président du Tribunal de commerce d'Aix-en-Provence dans le mois de sa signature. Il sera en outre soumis à l'obtention de la garantie OSEO au profit des banques à hauteur de 50% du montant du Prêt Moyen Terme.

Un communiqué de presse sera diffusé à l'occasion de la signature de ce protocole d'accord.

Après l'émission d'obligations convertibles en actions nouvelles pour un montant de 8,1 M€ et l'augmentation de capital par placement privé de 6,7 M€, ce refinancement permettra à SafeTIC de poursuivre la restructuration de son bilan.

**Prochain communiqué : chiffre d'affaires annuel 2010,
le 23 février 2011 avant ouverture du marché**

A propos de SafeTIC (www.safe-tic.com) :

SafeTIC est un des leaders européens des technologies innovantes pour la protection des accès, des biens et des personnes. Le Groupe compte près de 1 000 salariés répartis dans 13 pays européens (France, Belgique, Allemagne, Espagne, Pays-Bas, Grande-Bretagne, République Tchèque, Portugal, Irlande, Italie, Autriche, Suisse et Luxembourg) ainsi qu'aux Etats-Unis. De nombreuses innovations SafeTIC ont été récompensées par divers jury au cours des derniers mois démontrant la capacité de SafeTIC à fournir à sa force de vente le meilleur de la technologie.



Alternext Paris, marché du Groupe NYSE Euronext
ISIN : FR001000016 - Mnémonique : ALEGR

Contacts :

NewCap.
Relations Investisseurs
Steve Grobet / Dusan Oresansky
Tél. : 01 44 71 94 94
safetic@newcap.fr

SafeTIC
Marc Ligonesche
Secrétaire Général
Tél. : 04 42 90 85 60
financial@safe-tic.com